

**EXTRAIT
 DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, et le HUIT FÉVRIER, à DIX-HUIT heures TRENTE, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BRAU, Maire de Prades-le-Lez.

Présents : Florence Brau, Joëlle Campagne, Frédéric Fesquet, Catherine Sauveur, Jacky Pratlong, Béatrice Hurtrel, Fabrice Guin, Brigitte Zurbach, Yves Flank, Susanna Malmström, Marie-Ange Viguier, Sébastien Grangier, François Poyer, Jean-Luc Poblador, Rachid Khenfouf, Jean-Louis Théron, Gwénaëlle Collet, Sébastien Loeb, Vincent Freycon, Marguerite Del Rio.

Représentés : Bertrand Plez représenté par Susanna Malmström, Arnaud Sète représenté par Sébastien Grangier, Denis Lejars représenté par Jacky Pratlong, Bruno Méric représenté par Frédéric Fesquet, Aïcha Diop représentée par Joëlle Campagne, Jean-Marc Lussert représenté par Jean-Luc Poblador, Élise Le Roy représentée par Rachid Khenfouf.

Absentes : Sandrine Cabrera, Laurence Gess-Lladères.

Secrétaire de Séance : Vincent Freycon.

DÉLIBÉRATION N° 12/2023

Objet : Tarifs communaux : annule et remplace la délibération n°121/2022 du 15 décembre 2022

Rapporteur : Béatrice HURTREL

Lors du dernier conseil municipal, la délibération n°121/2022 relative aux tarifs communaux comportait des erreurs de tarifications sur la partie multi activités et ALSH avec repas. Il manquait aussi les tarifs de locations aux associations nécessaire au calcul des avantages en nature. Afin de les corriger, il convient de voter une nouvelle version de la délibération qui annulera et remplacer la précédente.

TARIFS CIMETIÈRE 2023

principe : application d'une augmentation de 6 % arrondi à l'euro (pour tarifs >1€)

			2022	2023
<i>Cimetière</i>				
Colombarium	15 ans	Concession (1)	306,00 €	324,00 €
		Case (2)	290,00 €	307,00 €
	30 ans	Concession (1)	659,00 €	699,00 €
		Case (2)	290,00 €	307,00 €
	50 ans	Concession (1)	1 301,00 €	1 379,00 €
		Case (2)	290,00 €	307,00 €
Pleine terre	15 ans	Concession 2 places (1)	597,00 €	633,00 €
	30 ans		1 285,00 €	1 362,00 €
	50 ans		2 535,00 €	2 687,00 €
Caveau 2 places	15 ans	Concession 2 places (1)	743,00 €	788,00 €
		Caveau (2)	2 342,00 €	2 483,00 €
	30 ans	Concession 2 places (1)	1 600,00 €	1 696,00 €
		Caveau (2)	2 342,00 €	2 483,00 €
	50 ans	Concession 2 places (1)	3 158,00 €	3 347,00 €
		Caveau (2)	2 342,00 €	2 483,00 €
Caveau 4 places	15 ans	Concession 4 places (1)	1 034,00 €	1 096,00 €
		Caveau (2)	2 927,00 €	3 103,00 €
	30 ans	Concession 4 places (1)	2 225,00 €	2 359,00 €
		Caveau (2)	2 927,00 €	3 103,00 €
	50 ans	Concession 4 places (1)	4 392,00 €	4 656,00 €
		Caveau (2)	2 927,00 €	3 103,00 €
Caveau d'attente	Droit d'entrée		67,00 €	71,00 €
	Tarif journalier		7,00 €	7,00 €

(1) : Facturation 1/3 CCAS, 2/3 commune

(2) : Facturation 100 % commune

TARIFS COMMUNAUX 2023

principe : application d'une augmentation de 6 % arrondi à l'euro (pour tarifs >1€)

Accusé de réception en préfecture 2023
034 213 402 176 20230208 Bels - 13/02/2023 DE
Date de télétransmission : 13/02/2023
Date de réception en préfecture : 13/02/2023

Location de matériel	2022	2023
- Chaise	0,25 €	0,25 €
- Table	1,00 €	1,00 €
- Banc	1,00 €	1,00 €
- Podium (le m ²)	5,00 €	5,00 €
- Transport aller-retour (matériel loué, végétaux)	48,00 €	51,00 €
Droits de place pour les forains		
- Petit métier (Surface de vente < 30 m ²) Forfait par périodes de 7 j.	95,00 €	101,00 €
- Moyen métier (30 m ² < Surface de vente < 100 m ²) Forfait par périodes de 7 j.	133,00 €	141,00 €
- Grand métier (Surface de vente > 100 m ²) Forfait par périodes de 7 j.	208,00 €	220,00 €
- Marché (forfait minimum pour les 2 premiers ml)	2,00 €	2,00 €
- Marché (le ml pour chaque ml en sus)	1,00 €	1,00 €
- Verre dégustation marché des automnales	4,00 €	4,00 €
- Terrasses (par an et par M2)	19,00 €	20,00 €
Locations salles ou terrain de football		
- Salle Jacques BREL (journée)	493,00 €	523,00 €
- Salle Jacques BREL (1/2 journée)	257,00 €	272,00 €
- Salle Jacques BREL associations (heure)		12,00 €
- Foyer rural (journée Pradéens)	188,00 €	199,00 €
- Foyer rural (1/2 journée Pradéens)	103,00 €	109,00 €
- Foyer rural (forfait 2 h./semaine de septembre à juin si disponibilités)	21,00 €	22,00 €
- Foyer rural (journée non pradéens)	286,00 €	303,00 €
- Halle des sports ou gymnase aux établissements d'enseignement non pradéens (heure)	12,00 €	13,00 €
- Halle des sports ou gymnase aux associations pradéennes (heure)		12,00 €
- Terrain de football aux établissements d'enseignement non pradéens (heure)	9,00 €	10,00 €
- Terrain de football ou terrain de tennis aux associations (heure)		9,00 €
- Boulo-drome (heure)		5,00 €
- Location annuelle du local vélo pour tout vélo dont le diamètre des roues est inférieur à 20 pouces (si location effective pour un vélo de plus de 20 pouces)	Gratuit	Gratuit
- Location annuelle du local vélo pour tout vélo dont le diamètre des roues est supérieur à 20 pouces	10,00 €	10,00 €
- Location annuelle du local vélo à partir du 3ème vélo dont le diamètre des roues est supérieur à 20 pouces	5,00 €	5,00 €
- Caution pour utilisation du local vélo	30,00 €	30,00 €
- Autres salles (heure)	5,00 €	5,00 €
- Salle Laurent Joubert (heure)		3,00 €
Cautions		
- Caution pour utilisation de l'écran de la salle de cinéma (Les réparations seront à la charge de l'utilisateur en cas de mauvaise utilisation mais pas en cas d'usure après expertise faite par le réparateur)	1 000,00 €	1 000,00 €
- Caution pour utilisation de la sonorisation et du pont lumière (Les réparations seront à la charge de l'utilisateur en cas de mauvaise utilisation mais pas en cas d'usure après expertise faite par le réparateur)	1 000,00 €	1 000,00 €
- Caution pour mise à disposition de la salle du foyer rural	750,00 €	750,00 €
- Retenue sur caution (Salle J. Brel et Foyer rural) pour nettoyage	90,00 €	90,00 €
Cinéma		
- Plein tarif	6,00 €	6,00 €
- Tarif réduit sur justificatif (chômeurs, handicapés, moins de 18 ans, étudiants)	4,00 €	4,00 €
- Tarif carte non nominative à durée illimitée		
- Carte 5 films	25,00 €	27,00 €
- Carte 10 films	35,00 €	37,00 €
- Tarifs collège, lycée	-	3,70 €
Bibliothèque		
- Renouvellement de la carte magnétique de prêt en cas de perte	5,00 €	5,00 €
- Pénalités de retard par doc et par sem., à compter de la 2 ^{ème} sem. toute sem. commencée étant due	0,50 €	0,50 €
- Adultes héraultais sans Pass' Métropole	10,00 €	10,00 €
- Habitants de la communauté d'agglomération avec Pass' Métropole	8,00 €	8,00 €
- Passeport Multimédia : Habitants de la métropole titulaires du Pass'3M	10,00 €	10,00 €
- Tarif réduit couples sans Pass' Métropole	18,00 €	18,00 €
- Tarif réduit couples avec Pass' Métropole	15,00 €	15,00 €
- Tarif réduit jeunes entre 18 et 25 ans	5,00 €	5,00 €
- Enfants jusqu'à 18 ans, titulaires des minimas sociaux, demandeurs d'emploi	Gratuit	Gratuit
Divers		
- Tarif pose panneaux signalisation commerces	257,00 €	272,00 €
- Encart publicitaire 4 cm x 9 cm dans le plan communal	103,00 €	109,00 €
- Encart publicitaire 9 cm x 9 cm dans le plan communal	257,00 €	272,00 €
- Encart publicitaire 18 cm x 9 cm dans le plan communal	514,00 €	545,00 €
- Minibus forfait location à la journée aux associations pradéennes	26,00 €	34,00 €
- Minibus forfait supplémentaire a/c de 100 km (par km)	0,15 €	0,20 €
- Copie A4	0,25 €	0,25 €
- Copie A3	0,50 €	0,50 €
- Fax (1ère page)	3,00 €	3,00 €
- Fax (pages suivantes)	1,50 €	1,50 €

TARIFS SOUMIS A QUOTIENT FAMILIAL 2023

Revenus mensuels		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10
	seuil tranche	0,00 €	391,00 €	579,00 €	701,00 €	901,00 €	1 201,00 €	1 451,00 €	1 701,00 €	1 951,00 €	2 201,00 €
	plafond tranche	390,00 €	578,00 €	700,00 €	900,00 €	1 200,00 €	1 450,00 €	1 700,00 €	1 950,00 €	2 200,00 €	

ALP midi, temps méridien

2022	Repas	0,50 €	0,99 €	1,60 €	2,36 €	3,17 €	3,74 €	3,91 €	4,34 €	4,53 €	
	Accueil Loisirs Périscolaire (1 accueil)	0,49 €	0,61 €	0,89 €	1,17 €	1,39 €	1,66 €	1,72 €	1,90 €	1,99 €	
	Total	0,99 €	1,60 €	2,49 €	3,53 €	4,56 €	5,40 €	5,63 €	6,24 €	6,52 €	
2023	Repas	0,50 €	0,99 €	1,60 €	2,36 €	3,27 €	3,94 €	4,16 €	4,69 €	5,20 €	5,90 €
	Accueil Loisirs Périscolaire (1 accueil)	0,49 €	0,61 €	0,89 €	1,17 €	1,43 €	1,75 €	1,90 €	2,15 €	2,40 €	2,70 €
	Total	0,99 €	1,60 €	2,49 €	3,53 €	4,70 €	5,69 €	6,06 €	6,84 €	7,60 €	8,60 €

Périscolaire

2022	ALP matin ou soir (1 accueil)	0,49 €	0,61 €	0,89 €	1,17 €	1,39 €	1,66 €	1,72 €	1,90 €	1,99 €	
	Etude surveillée (1 accueil)	0,49 €	0,61 €	0,89 €	1,17 €	1,39 €	1,66 €	1,72 €	1,90 €	1,99 €	
2023	ALP matin ou soir (1 accueil)	0,49 €	0,61 €	0,89 €	1,17 €	1,43 €	1,75 €	1,90 €	2,15 €	2,40 €	2,70 €
	Etude surveillée (1 accueil)	0,49 €	0,61 €	0,89 €	1,17 €	1,43 €	1,75 €	1,90 €	2,15 €	2,40 €	2,70 €

Multi-activités

2022	Multi-activités et stage x-treme 5j	32,27 €	42,58 €	60,55 €	81,22 €	99,38 €	117,42 €	122,43 €	136,22 €	141,98 €	
	Multi-activités et stage x-treme 4j	25,81 €	34,07 €	48,44 €	64,97 €	79,51 €	93,93 €	97,95 €	108,97 €	113,59 €	
	Multi-activités et stage x-treme 3j	19,36 €	25,55 €	36,33 €	48,73 €	59,63 €	70,45 €	73,46 €	81,73 €	85,19 €	
2023	Multi-activités et stage x-treme 5j	32,27 €	42,58 €	60,55 €	81,22 €	102,56 €	123,70 €	130,39 €	147,12 €	162,99 €	175,00 €
	Multi-activités et stage x-treme 4j	25,81 €	34,07 €	48,44 €	64,97 €	82,05 €	98,96 €	104,32 €	117,69 €	130,40 €	140,00 €
	Multi-activités et stage x-treme 3j	19,36 €	25,55 €	36,33 €	48,73 €	61,54 €	74,22 €	78,23 €	88,27 €	97,80 €	105,00 €

ALSH (maternelle, élémentaire, adolescents), PAMM

2022	1/2journée ALSH sans repas	2,50 €	3,18 €	4,43 €	5,83 €	7,02 €	8,32 €	8,67 €	9,66 €	10,06 €	
	1/2journée ALSH avec repas	3,00 €	4,17 €	6,03 €	8,19 €	10,19 €	12,06 €	12,58 €	14,00 €	14,59 €	
	1.jour ALSH avec repas	5,50 €	7,35 €	10,46 €	14,02 €	17,21 €	20,38 €	21,25 €	23,66 €	24,65 €	
2023	1/2journée ALSH sans repas	2,50 €	3,18 €	4,43 €	5,83 €	7,24 €	8,77 €	9,23 €	10,43 €	11,59 €	11,70 €
	1/2journée ALSH avec repas	3,00 €	4,17 €	6,03 €	8,19 €	10,52 €	12,71 €	13,40 €	15,12 €	16,79 €	18,00 €
	1.jour ALSH avec repas	5,50 €	7,35 €	10,46 €	14,02 €	17,76 €	21,47 €	22,63 €	25,55 €	28,30 €	32,00 €

ALSH adolescents (Espace Culture Jeunes)

2022	Adhésion	1,99 €	2,49 €	3,51 €	4,63 €	5,58 €	6,59 €	6,87 €	7,65 €	7,99 €	
	Activité (1 activité)	1,59 €	2,00 €	2,80 €	3,69 €	4,45 €	5,26 €	5,48 €	6,11 €	6,36 €	
	Adhésion	1,99 €	2,49 €	3,51 €	4,63 €	5,76 €	6,94 €	7,32 €	8,26 €	9,15 €	9,70 €
2023	Adhésion	1,99 €	2,49 €	3,51 €	4,63 €	5,76 €	6,94 €	7,32 €	8,26 €	9,15 €	9,70 €
	Activité (1 activité)	1,59 €	2,00 €	2,80 €	3,69 €	4,59 €	5,54 €	5,84 €	6,60 €	7,30 €	8,00 €
	Badge cantine	5,00 €									
	Repas adulte	6,50 €									

Accusé de réception en préfecture
03-213402175-20230208-delib
2023-02-08 12:20:00
Mairie de la commune de
préfecture de la région de
03-213402175-20230208-DE

Par ailleurs, dans le cadre de la politique sociale communale, les dispositions suivantes sont appliquées aux tarifs ci-dessous qui sont reconduits à l'identique par rapport à 2022 :

- Les familles monoparentales se verront ajouter une part dans le calcul du quotient,
- Le quotient inférieur sera appliqué aux familles d'un enfant handicapé,
- Une baisse de 70% sur le prix du repas sera appliquée aux enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (enfants allergiques),
- Une majoration de 10 % sera appliquée sur les tarifs pour les non pradéens, non scolarisés à Prades le Lez. Toutefois l'accueil de ces enfants se fera dans la limite des places disponibles et après la date limite d'inscription pour les pradéens,
- Le personnel communal se verra appliquer la tarification "repas adulte", sans majoration pour les non-pradéens.

Accusé de réception en préfecture
2034-213402175-20230208-delib_12-2023-DE
Date de télétransmission : 13/02/2023
Date de récépissé : 13/02/2023

Cette affaire a été présentée à la commission finances du 2 février 2023

En conséquence, le Conseil municipal décide à la majorité des suffrages exprimés :

- d'approuver les tarifs ci-dessus applicables au 1er janvier 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents ou représentés : 27

Exprimés : 27

Pour : 25 (Florence Brau, Bertrand Plez, Joëlle Campagne, Frédéric Fesquet, Catherine Sauveur, Jacky Pratlong, Béatrice Hurtrel, Fabrice Guin, Brigitte Zurbach, Yves Flank, Arnaud Sète, Denis Lejars, Susanna Malström, Sandrine Cabrera, Bruno Méric, Marie-Ange Viguier, Sébastien Grangier, François Poyer, Jean-Marc Lussert, Jean-Luc Poblador, Jean-Louis Théron, Gwénaëlle Collet, Sébastien Loeb, Vincent Freycon, Marguerite Del Rio).

Contre : 2 (Rachid Khenfouf, Élise Le Roy).

Abstention : 0

Date de convocation : 02/02/2023

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 13/02/2023

Publié ou Notifié le 13/02/2023

Pour extrait conforme :

La Maire,
F. BRAU

